

Laurent Bodin - 9 juillet 2025

Entreprises

La société Capital Initiative crée sa bourse privée

Spécialisée dans le rachat temporaire d'actifs pour soutenir les entreprises en difficulté, la société créée par l'expert-comptable alsacien René Hans espère lever 2,5 millions d'euros, s'ajoutant à une émission obligataire de 5 millions d'euros.

Le président-bénévole de Capital Initiative, René Hans, annoncera, ce jeudi 10 juillet au palais Brongniart à Paris, la création d'une bourse privée destinée à lever 2,5 millions d'euros (M€) pour financer le développement de rachats temporaires d'actifs (RTA). Complémentée par une émission obligataire de 5 millions d'euros, cette opération de capital sera opérée par la cession de 125 000 actions au prix unitaire de 20 €.

● Établie à Bollwiller

La création de cette bourse privée doit permettre à Capital Initiative, dont le siège est à Bollwiller, de renforcer sa capacité d'action et de financer davantage de projets de rachat temporaire d'actifs. Le RTA permet aux entreprises d'obtenir des liquidités sans dilution de leur capital. Avec un chiffre d'affaires annuel de 4 millions d'euros, Capital Initiative a déjà



René Hans va lever 7,5 millions d'euros, dont 2,5 millions via la création d'une bourse privée, pour développer la société Capital Initiative. Photo archives Darek Sasceter

financé 170 opérations mobilières et immobilières, permettant aussi à 21 familles de conserver leur logement grâce au RTA. « À ce jour, 1,41 millions d'euros ont déjà été distribués aux actionnaires, et 42,3 millions d'euros d'actifs sont en gestion », précise Mathieu Bachmann, le directeur général de Capital Initiative. Lequel précise qu'« en accompagnant 230 entreprises soutenues par le RTA, Capital Initiative, qui compte six salariés, a contribué à la sauvegarde et la création de plus de 4 000 emplois au moyen d'un investissement excédant 53 M€, dont 17 M€ de capital privé, ainsi que la confiance de la plupart des réseaux bancaires. »

● Laurent Bodin